



Objet : Alerte sur le manque de professeurs des écoles remplaçants dans les Pyrénées-Atlantiques

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Directeur Académique,

Les organisations SNUDI-FO 64, SNUipp-FSU 64 et SE-Unsa 64 vous alertent sur la situation critique du remplacement dans les écoles publiques du département. Cette situation était déjà problématique, la crise sanitaire l'a mise en exergue et l'a amplifiée.

Par manque d'enseignant-es, de nombreux remplacements ne sont plus assurés. Chaque jour, plusieurs dizaines de classes manquent de remplaçants sur l'ensemble des circonscriptions du département.

Cette situation a des conséquences graves sur les conditions d'apprentissages des élèves et sur les conditions d'exercice des personnels et pourrait avoir des conséquences sur la santé et la sécurité dans les écoles :

- ❖ Augmentation du stress et des conflits dans les écoles concernées (élèves, enseignant-es, parents) ainsi qu'un épuisement de toutes et tous ;
- ❖ Taux d'encadrement insuffisant et/ou non réglementaire pour assurer la nécessaire surveillance des élèves ;
- ❖ Conditions de circulation et d'évacuation non réglementaires qui constituent un danger pour les élèves et les personnels ;
- ❖ Protocole sanitaire impossible à appliquer (distanciation, non-brassage, hygiène) ;

Les directrices et directeurs, comme les enseignant-es, ne peuvent plus gérer les écoles dans des conditions aussi dégradées. Elles et ils sont isolé-es face à des choix engageant leur responsabilité.

Cette situation doit cesser au plus vite. De nombreux professeurs des écoles attendent de pouvoir intégrer le département depuis des années.

Alors qu'à la rentrée de septembre 2020 il manquait près de 30 professeurs des écoles pour couvrir tous les postes disponibles il n'y a pas eu de recrutement en nombre suffisant. Aujourd'hui, la situation des écoles n'est plus tenable.

Monsieur le Préfet, Monsieur le Directeur Académique, les organisations SNUDI-FO 64, SNUipp-FSU 64, et SE-Unsa 64 vous demandent l'ouverture de la liste complémentaire pour le concours de Professeur des écoles et que des intégrations soient faites dans les plus brefs délais.

Recevez Monsieur le Préfet, Monsieur le Directeur Académique, l'assurance de nos sincères considérations.

Les organisations syndicales

SNUipp-FSU 64

SE Unsa 64

FNEC-FP-FO 64